

# Le mot de la Bourgmestre

Police, État-civil, Travaux, Cultes, Espaces Verts et Environnement



Les températures dignes de l'été tardent à grimper. Malgré tout, les exploitants agricoles ont saisi les quelques jours de temps acceptable pour la préparation des terres et la récolte de la première coupe de foin. Les jardins potagers et d'agrément ont aussi été retournés et semés. Les belles journées ensoleillées sont encore à venir et réjouiront avec plaisir chacun d'entre nous. Pour en profiter au maximum en toute quiétude, il vous est vivement recommandé de respecter ce qui suit : extraits du règlement général de police de la zone Famenne-Ardenne

- L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres objets bruyants, est interdit les dimanches et jours fériés avant 15h00 et après 18h00, à moins de 200 mètres d'une habitation et la semaine entre 20h00 et 07h00. Une dérogation peut être octroyée ponctuellement par le Bourgmestre sur demande expresse motivée. Cette interdiction ne vise pas l'usage de machines agricoles ou forestières dans l'exercice de la profession de cultivateur et d'exploitant forestier, ni l'usage d'engins d'intérêt public.
- Sont interdits tous bruits ou tapages diurnes ou nocturnes, de nature à troubler anormalement la tranquillité des habitants, lorsque ces bruits ou tapages sont causés sans nécessité ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution, qu'ils soient le fait personnel de leurs auteurs ou qu'ils résultent d'appareils en leur détention ou d'animaux attachés à leur garde.
- Il est interdit de laisser divaguer sciemment, par défaut de prévoyance ou de précaution, un animal malfaisant ou féroce ou encore des bestiaux dont on a la garde, que ce soit sur le domaine public ou sur les propriétés privées d'autrui.

Parmi les travaux entrepris ou repris depuis le mois d'avril, nous retiendrons les principaux :

- Les travaux de rénovation de la voirie, la pose de l'égouttage et d'une nouvelle conduite d'eau, rue de l'Ourthe à Rendeux-Bas, ont débuté et se poursuivent normalement, l'entreprise Roberty faisant le maximum pour limiter les désagréments pour les riverains.
- Les travaux de rénovation des voiries agricoles, à Trinal, Warizy et Chéoux, sont terminés.
- La restauration du mur du cimetière de Marcourt est également en cours et avance bien.
- Le chantier « Plan Trottoirs, rénovation de la RR833, installation de nouveaux luminaires » touche à sa fin. Reste à aménager les accotements côté gauche, la pose du tarmac et les plantations.

- La remise en état des calvaires de Hodister et du cimetière de Rendeux -Bas ainsi que de quelques croix de nos chemins, patrimoine à surveiller et à sauvegarder.

Au rayon des Espaces Verts, le fleurissement est en cours, les parterres, les vasques, les bacs sont garnis un peu partout dans la commune. Toutefois, nous déplorons déjà du vandalisme et du vol de fleurs alors que la saison débute à peine. L'année 2016 étant centrée sur le thème du vélo, vous pourrez découvrir quelques spécimens assez originaux dans le village de Rendeux-Haut. Là aussi, nous attendons des températures plus clémentes pour une excellente réussite dans le cadre des opérations «Villages fleuris» et «Commune MAYA».

Le mois de juin rimant avec la période d'examens, je me tourne vers les élèves et les étudiants en leur souhaitant tous mes vœux de bonne réussite et ensuite, d'excellentes vacances certainement bien méritées.

*Lucienne DETHIER.*